

*Impôt sur le revenu—Loi*

• (1530)

Après avoir augmenté les taxes et les impôts de 6 milliards de dollars dans l'espace de deux budgets, imaginez-vous ce que gouvernement qui avait mis comme priorité, ce n'est pas nous qui avions mis cette priorité-là en pleine lumière, c'était le gouvernement conservateur, c'était l'actuel premier ministre, c'était l'actuel ministre des Finances qui donnaient le ton, et la chorale conservatrice de continuer à répéter la même chanson...

Mais après avoir augmenté les impôts de 6 milliards de dollars dans l'espace de deux budgets et une déclaration ministérielle et, madame la Présidente, je passe sous silence les augmentations de taxes qu'ils nous livrent par communiqués de presse. Je ne prends que celles qui sont dans les projets de loi et qui ont été annoncées dans le Budget, uniquement celle-là, soit 6 milliards de dollars et, après 2 ans et demi de ce gouvernement, imaginez-vous qu'on sera revenu au *statu quo*, c'est-à-dire que nous aurons à peu près le même déficit budgétaire que pour la dernière année complète de l'administration libérale.

Je dis que ce gouvernement a failli à la tâche, non seulement du côté des revenus, mais aussi du côté des dépenses. Il a non seulement failli à la tâche du côté du déficit, mais il a failli à la tâche du côté de l'augmentation de la dette publique.

Pourtant, c'était ce gouvernement, ce parti politique qui forme le gouvernement, qui nous avait dit durant et après la campagne électorale qu'il augmenterait les impôts, c'était «contre-productif», que ces augmentations d'impôt allaient ralentir l'économie.

Je me rappelle ici, à la Chambre, parmi les premiers discours que j'ai faits suite aux déclarations ministérielles de novembre 1984, du mois de mai 1985, en particulier de celle du mois de mai 1985, lorsque nous disions qu'une telle augmentation de taxes allait avoir des effets certains sur l'économie. Il faut regarder les pages financières des journaux de la semaine dernière pour constater que l'économie canadienne a augmenté seulement au rythme de 1.2 p. 100 et, parmi les raisons, les observateurs parlent des augmentations massives d'impôts.

Madame la Présidente, quelles sont ces augmentations massives? Quand je parle de 6.5 milliards de dollars, c'est un chiffre tellement énorme qu'il faut presque le décomposer pour avoir une véritable... pour le comprendre un peu et avoir une meilleure compréhension de sa signification.

Lors de la déclaration de novembre 1984 qui a été le premier coup d'envoi, la première fois que le ministre des Finances rompait sa promesse, l'engagement électoral qu'il avait pris devant l'ensemble des Canadiens... Avant les élections: Pas question d'augmenter les taxes. Mais seulement deux mois et demi après, on y allait, et on n'y allait pas de main-morte.

Du côté des individus, l'effet cumulatif de la déclaration de novembre 1984 et du mois de mai 1985 signifiaient une surcharge de 4.5 milliards de dollars. Je pourrai y revenir tout à l'heure et vous donner toute la kyrielle de ces taxes-là.

Le Budget de février, dont nous étudions la portée, pour ce qui est d'une grande partie pour les individus et les corporations: pour les individus, si on prend l'effet du Budget du mois de février et qu'on y ajoute une petite nuance très simple qui nous avait été annoncée un peu plus tôt, soit en novembre 1984 et en mai 1985, soit la désindexation de la table d'impôts...

Vous savez que la désindexation de la table d'impôt, madame la Présidente, cela signifie pour l'exercice financier pour l'année 1986-1987, donc pour l'année pour laquelle les gens vont faire leurs déclarations d'impôt, tout près de 600 millions de dollars de nouvelles taxes et ce, sans qu'aucune loi ne soit adoptée, sans qu'aucune déclaration ministérielle n'ait été nécessaire.

Mais, si on tient compte de l'effet du Budget de 1986, cela signifie 925 millions de dollars plus un autre montant de 600 millions de dollars, soit 1.5 milliard de taxes nouvelles pour les individus, pour les Canadiens et les Canadiennes.

Le député de Trois-Rivières, lorsqu'il nous a fait son discours, ne nous a pas mentionné cela du tout, madame la Présidente. Et je comprends que les ministres se cachent et qu'ils laissent faire les secrétaires parlementaires, qu'ils leur donnent la responsabilité de venir expliquer cela devant les caméras de télévision et surtout de la part du ministre des Finances.

Le ministre des Finances est rendu qu'il administre par communiqué de presse. Les questions controversées concernant les institutions financières, c'est son ministre d'État qui y répond. Et lorsqu'il arrive à présenter son propre Budget, son propre discours du Budget, c'est le secrétaire parlementaire qui vient faire un discours, qui camoufle en quelque sorte l'impact véritable de ce Budget sur l'ensemble des contribuables canadiens. Donc, le budget, le projet de loi C-23, ajoutez à cela l'effet de la désindexation qui tombe naturellement sans que personne n'en parle, un milliard et demi. Madame la Présidente, les budgets cumulés en 1986, je ne parle pas d'additionner l'effet fiscal en 1985, et ce que cela a pu signifier en 1984, je parle uniquement pour l'année fiscale, l'année financière 1986, les taxes que les gens vont devoir payer lorsqu'ils vont faire leur déclaration d'impôt au début de 1987. Pour les individus, cela représente 5 milliards de dollars, en fait, 4 milliards, 520 millions de dollars plus 600 millions de dollars, cela fait 5 milliards de dollars, 5 milliards, 420 millions de dollars plus la désindexation.

Cela veut dire 5 milliards de dollars. Savez-vous à combien s'élèvent les charges fiscales additionnelles des compagnies? Cinq milliards de dollars pour les individus, pour les compagnies, 580 millions de dollars. Quatre-vingt-douze pour cent des nouvelles charges fiscales sont tombées sur les épaules des classes moyennes parce que pour les classes plus riches, on a donné l'exemption des gains en capital de 500 000 \$. Cela a été un cadeau fiscal, et on a augmenté aussi les exemptions pour les plans de pension, ce qui signifie des avantages fiscaux beaux coup plus importants pour les gens qui gagnent 75 000 \$, 100 000 \$ que pour ceux qui en gagnent 30 000 \$, parce que leur taux marginal de taxation est beaucoup plus élevé, donc, il y a un avantage plus grand pour chaque mille dollars qu'ils mettent dans leur régime enregistré d'épargne-retraite. Madame la Présidente, 5 milliards de dollars pour les individus, 580 millions de dollars pour les compagnies.

Et c'est ce même ministre des Finances qui, en juillet, pris de panique, parce que les Américains procédaient à une réforme fiscale, est venu nous dire: «Nous allons suivre le même pas, nous allons diminuer l'impôt sur le revenu des particuliers pour augmenter celui des corporations.» Eh bien la belle affaire! Cela fait deux ans qu'on surpasse, compresse et qu'on surpasse le citron pour les contribuables, surtout les classes